



Ville de  
Romainville

## **Annonce** **Chef.fe de culture, responsable de l'exploitation** **de la Cité Maraîchère**

### **CDD de remplacement à temps complet**

**Direction des ressources  
humaines**

**T : 01 49 15 55 60**

La Ville de Romainville, commune de près de 30 000 habitant.e.s à proximité de Paris est membre de l'Établissement public territorial Est Ensemble Grand Paris.

La Cité Maraîchère ([www.lacitemaraichere.com](http://www.lacitemaraichere.com)), livrée en février dernier, constitue un nouvel équipement que la nouvelle équipe municipale entend mettre au service d'une politique locale ambitieuse face au défi de la transition écologique et solidaire.

Ses enjeux : développer une offre d'éducation environnementale et à l'alimentation durable, et favoriser l'accès à des produits frais, sains et de saison à toutes et tous. Ce nouveau lieu de vie et de rencontres, rassembleur d'initiatives et d'acteurs de l'économie sociale et solidaire, est installé au cœur du quartier Marcel-Cachin. Il constitue aussi un levier de création d'emplois locaux et d'accompagnement de personnes qui en sont éloignées. Ces parcours d'insertion professionnelle et de formation sont portés par l'Agence Communale de la Transition Écologique et Solidaire (ACTES), créée en octobre dernier.

Les premiers mois d'exploitation ont été consacrés à la mise en place des pôles maraîchage et éco-animation – remplissage de 753 bacs, semis et plantations, dons des premières récoltes au Secours Populaire, ateliers pour les centres de loisirs, NAP et quelques écoles, et aménagement des espaces extérieurs avec les habitants.

Alors que la Cité Maraîchère s'apprête aujourd'hui à lancer sa première saison, la ville de Romainville et sa nouvelle équipe municipale, engagée dans un projet de transition écologique, de transformation sociale reposant sur un principe d'égalité territoriale et pour une démocratie locale revivifiée, recrute :

### **Un.e chef.fe de culture responsable de l'exploitation de la Cité Maraîchère**

#### **Missions**

Placé.e sous l'autorité de la directrice de la Cité Maraîchère, le/la chef.fe de culture est responsable de la production du pôle Maraîchage de la Cité Maraîchère. Il/elle est responsable des cultures, de la récolte et du stockage de la production maraîchère et de champignons. Il/elle est également responsable de la vente et de la distribution de la production, seconde la directrice de la Cité Maraîchère et assure l'encadrement technique d'une équipe de salarié.es en insertion.

Plus précisément, il ou elle :

- 1) Définit les stratégies et est responsable de la bonne marche de l'exploitation maraîchère
  - Réalise les démarches administratives de mise en place et de mise en œuvre de l'exploitation ;
  - Met en place et gère le paquet hygiène et le Plan de Maîtrise Sanitaire ;
  - Elabore et met en œuvre les plans de culture ;
  - Définit les indicateurs de suivi de l'exploitation, en lien avec le comité de pilotage Cité Maraîchère
  - Est responsable de la gestion climatique de la serre et du système d'irrigation ;
  - Prépare, coordonne, évalue et optimise l'outil de production agricole en continu ;
  - Participe à la définition du budget annuel et au suivi des dépenses du pôle maraîchage ;

- Met en œuvre l'ensemble des activités de production : implantation, suivi, entretien, récolte des cultures, stockage et conditionnement des légumes ;
- Gère les commandes et livraisons de matériel de production ;
- Tient à jour l'enregistrement des pratiques culturales et des observations diverses ;
- Réalise un bilan annuel détaillé des espèces cultivées et des rendements obtenus ;
- Participe à la définition de la stratégie de commercialisation ;
- Organise la distribution de la production (café-cantine, ventes directes, associations...)
- Alimente la base de données sur le portail de vente en ligne ;
- Travaille en collaboration avec les autres pôles de la Cité Maraîchère notamment sur les volets animations pédagogiques, programmation événementielle et restauration ;
- En lien avec l'encadrante animation, participe au choix des cultures et à la gestion des espaces extérieurs.

2) Encadre une équipe de salarié.e.s en insertion et organise leur travail pour leurs missions de maraîchage

- Programme le travail de l'équipe ;
- Forme et assure le suivi quotidien du travail des salariés en insertion : constitution des équipes, affectation des tâches, transmission des consignes, respect du règlement, contrôle des horaires et des présences, des remplacements et gestion de conflits ;
- Les sensibilise aux pratiques écologiques ;
- Facilite la prise en main de leurs missions et les forme sur le terrain (AFEST) ;
- Participe à leur recrutement et à leur accompagnement professionnel, en lien avec le(s) CIP, la directrice de la Cité Maraîchère et le.la directeur.trice d'ACTES ;
- Assure l'accueil et l'intégration de chaque nouveau salarié en insertion dans l'équipe ;
- Supervise le respect des règles d'utilisation, d'entretien et rangement du matériel ;
- Est force de proposition pour la progression de leur polyvalence et dans la construction de leur projet professionnel.

3) Participe au développement de projets de recherche-action avec les partenaires de la Cité Maraîchère

- Met en place et anime un groupe de travail sur les techniques agronomiques ;
- Peut être amené.e à représenter la Cité Maraîchère lors d'événements techniques et scientifiques ;
- Assure ponctuellement des visites commentées des espaces de production ;
- Peut-être amené.e à accompagner ponctuellement des projets de recherche (étudiants, chercheurs) sur les thématiques concernant la Cité Maraîchère

## Conditions d'exercice du poste

**Lieu de travail :** Cité Maraîchère, 6 rue Albert Giry, Romainville

**Horaires de travail :** 37h30 du lundi au vendredi, avec des astreintes ou des moments de vente possibles le samedi et le dimanche en fonction des besoins du service

**Moyens humains et matériels :**

- Encadrement direct d'une équipe de 4 à 8 salarié.e.s en insertion, en fonction de la montée en puissance de l'activité
- Des stagiaires, des services civiques et/ou des bénévoles le cas échéant

## Connaissances et compétences requises

- Titulaire d'une formation agricole de niveau bac+2 minimum
- Expérience professionnelle indispensable réussie en gestion de culture sous serre
- Connaissances dans les techniques de maraîchage
- Permis B
- Maîtrise de l'outil informatique notamment logiciels de bureautique
- Expérience appréciée d'encadrement technique en chantier d'insertion

- Capacité à planifier, organiser et coordonner les activités et à manager une équipe
- Qualités rédactionnelles et de synthèse
- Capacité à mener des projets de recherche-action

#### **Savoir-être**

- Appétence pour l'innovation et la recherche-action, les projets et approches écologiques et solidaires, l'éducation et la transmission des savoirs
- Esprit d'initiative, curiosité, autonomie, sens de l'organisation, polyvalence
- Fibre commerciale
- Bonnes capacités relationnelles
- Sens du service public
- Devoir de réserve

#### **Profil**

- Filière technique : B (technicien)
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire ; possibilité de prime annuelle et de participation à la mutuelle et à la prévoyance ; comité d'action sociale

**Poste à pourvoir : URGENT - le 12 juillet 2021 au plus tard !**

**Type d'emploi** : dans un premier temps, CDD de remplacement de 2 mois

**Date limite réception des candidatures** : 6 juillet 2021

**Entretiens entre les 1<sup>er</sup> et 7 juillet 2021**

**Rémunération** : statutaire + régime indemnitaire